

# La tarification

2023-2024

	Tarif A	Tarif B
Contribution des familles*	700 €	625 €
Assurance (facultative)	11.50 €	11.50 €
Cotisation UGSEL (Union sportive)	2.59 €	2.59 €
APEL départementale	20.25 €	20.25 €
APEL école	5 €	5 €
Restauration	5.85 €/repas	5.85 €/repas
Étude / Garderie matin et soir	0.75 €/1/4 d'heure	0.75 €/1/4 d'heure

## Feuille de calcul\*

Tarif A : 700€ | Tarif B : 625 €

(Tarif dégressif suivant le nombre d'enfants)

Pour connaître votre "catégorie", il faut :

- ★ Vous munir de votre déclaration de revenus et relever le revenu imposable ou le revenu fiscal de référence
- ★ Diviser ce montant par le nombre d'enfants à charge, auquel vous ajoutez le chiffre 2 (même en cas de foyer monoparental)
- ★ Le résultat obtenu vous situe dans une de ces 2 catégories :
  - Au-dessus de 7500 € : Catégorie A
  - En-dessous de 7500 € : Catégorie B

Exemple : revenu imposable = 35000 € avec 3 enfants à charge et 2 parents =  $35000/(3+2) = 7000$  : catégorie B.

Aucun justificatif ne sera demandé.

## MATERNELLE - ÉLÉMENTAIRE

8h30-11h45 et 13h30-16h30

Garderie du matin : 7h30-8h20 | Garderie du soir : 16h45-18h30

Étude du soir surveillée : 16h45-17h45

Ouverture du portail : 8h20-11h45-13h20-16h30